Les nouvelles des Femmes Business Angels

Lettre N° 18 – mars 2011

« 2011 : année du courage ? »

Éditorial

Bien chers membres, amis et partenaires,

Au moment où se pose la question d'une réforme fiscale en profondeur ne faut-il pas s'interroger sur les valeurs qui doivent sous-tendre cette réflexion ?
Englués dans les soucis électoraux, nos députés et sénateurs vont-ils trouver une juste inspiration permettant à la fiscalité de devenir en France un instrument au service de l'épanouissement de notre pays et du bien-être des Français ? Car cela va de pair.

Pour soulager la misère, chaque jour plus présente sur notre sol de « pays développé », pour ouvrir des perspectives aux jeunes, donner de l'emploi aux seniors honteusement écartés, **il faut que l'entrepreneuriat soit «boosté»,** son financement encouragé et sa réussite récompensée.
A gauche comme à droite, chacun sait qu'il n'y a pas de développement économique sans le courage et l'effort des entrepreneurs. **Le vrai ressort d'un pays est dans la création, dans le dynamisme de ceux qui osent** et dans l'espérance que l'on fait naître chez les jeunes.
Il faut que chacun puisse rêver de réussite et récompenser cette réussite, pas la vilipender. Si le fruit de cette réussite se traduit en richesse, soyons en fiers aux yeux du monde au lieu de culpabiliser. Car l'exemple de la réussite est un moteur pour nos futurs entrepreneurs, quelque soit leur origine.
La contrepartie doit être la générosité et la solidarité. **Il faut trouver le moyen de ne pas confisquer la richesse, mais de l'orienter vers des causes servant le bien-être de tous :** le secours aux plus démunis, l'éducation, la santé, le logement pour tous, la recherche, base du progrès, et l'économie réelle créatrice d'emplois.

Récompensons haut et fort le courage, la prise de risque, et bannissons l'égoïsme à travers notre fiscalité :
Concrètement, il faut en plus de ce qui a déjà été fait pour aider les entreprises innovantes (CIR, statut de JEI, aides d'OSEO etc.), largement défiscaliser l'investissement qui s'oriente, tel un carburant, vers l'innovation et l'économie réelle.
Distinguer de manière très nette la prise de risque (non spéculative) de l'investissement exclusivement conservateur**.**
Aider le courage et taxer davantage, s'il le faut, les placements sécuritaires, au delà d'un plancher raisonnable. *A cet égard, les propositions de France Angels visant à proportionner les incitations fiscales au risque pris par l'investisseur paraissent particulièrement pertinentes (création d'un crédit d'impôt unique modulé suivant la taille de l'entreprise financée et d'un PEA « à risque » dédié à ce type d'investissement).*
Et pourquoi ne pas tenir compte dans le taux individuel d'imposition de critères mesurant le pourcentage annuel des revenus consacrés à la générosité et la prise de risques ?
Et communiquer largement à ce propos : ainsi l'argent deviendrait plus citoyen.
Que faut-il pour que les plus riches de nos compatriotes restent en France ? Peut-être qu'ils se sentent exemplaires et reconnus ? A notre fiscalité de les conduire vers l'investissement responsable !

Agnès Fourcade, Présidente

Dans ce numéro :

Éditorial
Focus fiscal
Être Femme Business Angel
Carte postale "projet"
Les anges sont partout

Femmes Business Angels en chiffres

En 7 ans, les Femmes Business Angels ont déjà investi plus de 2,5 M€. Sur plus de 870 projets enregistrés et 350 reçus en réunion mensuelle, 54 ont reçu un investissement des membres du réseau FBA.
En 2010 : **270 projets** se sont enregistrés, **102** ont été reçus lors des comités de sélection, et **57** projets ont été présentés lors des rencontres mensuelles FBA. Les membres du réseau ont conduit 19 due diligences et investi dans 9 projets pour 355K€.
Association jeune, Femmes Business Angels rassemble aujourd'hui, plus de 75 femmes de plus de 30 ans et continue de s'ouvrir aux investisseuses.

le trait de PHIEF, www.phief.com

"SAVE THE DATES" !

Formation "Femmes Business Angels" du 7 avril au 9 juin 2011 : Tout ce qu'une business angel doit savoir sur les différentes étapes du processus d'investissement dans de jeunes entreprises en création ou en développement.

Le 16 mars 2011, venez nous rencontrer au Congrès National des Business Angels, à la Mairie de Paris.

Notre Assemblée Générale se tiendra le 24 mai 2011

Pour en savoir plus : www.femmesbusinessangels.org

Agenda

Prochaines Rencontres Mensuelles:
Mardi 8 mars
Lundi 4 avril
Mardi 10 mai

Les Anges y seront:
16/03 : Congrès National des BA, Paris
17/03 : Wine & Business Club, Hôtel Bristol
28/04 : Wine & Business Club, Hôtel Bristol

FEMMES BUSINESS ANGELS

FOCUS FISCAL

La Loi de Finances pour 2011 modifie les réductions fiscales au titre de la souscription au capital de petites et moyennes entreprises (PME) non cotées :

Réduction de l'impôt sur le revenu (IR) : réduction du taux et du plafond

La réduction d'IR au titre de la souscription au capital de petites et moyennes entreprises (PME) non cotées passe **de 25% à 22%.**
D'autre part, le total des avantages fiscaux provenant de cette niche fiscale ne peut pas procurer une réduction d'IR supérieure à **18.000€** (contre 20 000 € précédemment) et d'un montant égal à 6% (contre 8% en 2010) du revenu imposable.
Cette nouvelle disposition entrera en vigueur à compter de l'imposition des revenus de l'année 2011.

Réduction de l'impôt sur la fortune (ISF) : réduction du taux et du plafond

Le nouvel article abaisse le **taux** de la réduction d'ISF **de 75 % à 50 %**.
Il abaisse également le **plafond** de la réduction **de 50 000 € à 45 000 €** (ainsi, pour bénéficier de l'avantage maximum, le redevable devra désormais investir 90 000 €.)
*Les présentes dispositions s'appliquent aux **souscriptions** effectuées dans des sociétés **à compter du 13 octobre 2010 .***

Autre nouveauté : restriction de la portée des réductions d'impôt

Pour que la souscription au capital ouvre droit à la/les réduction/s d'impôt sur le revenu/ISF, la **société bénéficiaire** doit, comme précédemment, remplir un certain nombre de conditions
(pour mémoire : répondre à la définition communautaire des PME, avoir son siège dans un État membre de la Communauté européenne ou assimilé, ne pas être cotée, être soumise à l'IS, exercer une activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale, agricole ou financière, à l'exception de la gestion de son propre patrimoine mobilier ou immobilier.)

Mais, afin de recentrer l'avantage fiscal sur les PME ayant de réels besoins de financement, **de nouvelles conditions doivent être respectées:**

Sont désormais exclus, outre les activités de **gestion d'un patrimoine mobilier** :
- l'ensemble des **activités immobilières** (notamment les activités de marchand de biens, de syndic de copropriété ou d'agent immobilier) ;
- les **activités financières** (notamment les activités de prêts ou de crédit-bail) ;
- les **activités procurant des revenus garantis** en raison de l'existence d'un tarif réglementé de rachat de la production (activités de production d'électricité éolienne ou photovoltaïque) ;
- les sociétés dont les actifs sont constitués de **façon prépondérante** :
  de **métaux précieux**, d**'oeuvres d'art**, d**'objets de collection** ou d**'antiquités** ;
  de **chevaux de course ou de concours** ;
  de **vins ou** d**'alcools** sauf si l'objet même de l'activité consiste en leur consommation ou leur vente au détail (entreprises de dégustation, cavistes...).

La PME bénéficiaire des souscriptions ne doit accorder **aucune garantie en capital** à ses associés ou actionnaires en contrepartie de leurs souscriptions.
Les souscriptions au capital doivent conférer aux souscripteurs les seuls droits résultant de la qualité d'actionnaire ou d'associé de la société, à l'exclusion de toute autre contrepartie notamment sous la forme de **tarifs préférentiels** ou d**'accès prioritaire aux biens produits ou aux services rendus** par la société.

La société dans laquelle l'investissement est réalisé (cible et holding) doit compter au moins deux salariés à la clôture de son premier exercice ou **un salarié** si la société est soumise à l'obligation de s'inscrire à la chambre des métiers et de l'artisanat. *Cette condition relative au nombre minimal de salariés ne s'applique qu'aux souscriptions effectuées à compter du **1er janvier 2011…***

Par ailleurs, ne peuvent ouvrir droit à la réduction d'impôt sur le revenu les souscriptions réalisées par un contribuable au capital d'une société dans les **douze mois suivant le remboursement, total ou partiel, par cette société de ses apports précédents.**

Enfin, le bénéfice des réductions d'impôt est également accordé en cas de souscription **par l'intermédiaire d'une société holding**. Cette société doit remplir plusieurs conditions, elles aussi durcies par la présente loi….

Source : synthèse France Angels réalisée en collaboration avec le Cabinet FIDAL

Pour plus de précisions, consulter l'ensemble des textes concernés sur www.legifrance.gouv.fr :
Articles du code général des impôts 200-0 A; 199 terdecies 0-A ; article 885-0 V bis .

Être FEMME Business Angel

L'Ange du mois

Membre active du réseau Femmes Business Angels, membre du Conseil d'administration, ***Martine Lin*** *nous livre sa vision de* **femme Business Angel.**

« Une nouvelle aventure professionnelle passionnante que celle de Business Angel ! »

C'est ce que considère Martine Lin depuis qu'elle a rejoint le réseau Femmes Business Angels, il y a bientôt 2 ans. Car à ses yeux, même s'il s'agit d'un contexte associatif, on ne s'improvise pas Business Angel et c'est un véritable métier que celui d'accompagner des porteurs de projets.
Totalement conquise par FBA, qu'elle aime prononcer à l'américaine, Martine pense toujours à étendre la notoriété du réseau à l'international.

C'est en 2009, au Salon des Entrepreneurs, que j'ai rencontré Agnès Fourcade, Présidente de Femmes Business Angels qui participait à une conférence consacrée à l'entreprenariat féminin. J'avais trouvé son intervention brillante et nos premiers échanges m'ont donné envie d'en savoir plus sur cette activité de Business Angel que je connaissais mal et ce réseau que je connaissais encore moins ! Après avoir participé à une des rencontres mensuelles du réseau, c'est sans hésiter que j'ai décidé de suivre la formation proposée qui commençait quelques jours après et un an plus tard me porter candidate pour rejoindre l'équipe du Conseil d'Administration.
En effet, j'ai très vite souhaité m'impliquer plus activement dans le fonctionnement et la vie de l'association. Cela s'est d'abord traduit par ma participation active aux séances d'Elevator Pitch (EP), mes analyses et avis en comité de présélection et surtout mon engagement dans l'animation du groupe des Ambassadrices. Ma volonté permanente de conjuguer idées et actions s'est illustrée à plusieurs reprises par des initiatives souvent orientées vers le développement et l'animation du réseau ainsi que la recherche de partenariats.
Par ailleurs, j'ai eu la chance d'appréhender mes premiers investissements dans un cadre convivial et efficace, avec à chaque fois, d'autres membres plus expérimentées qui ont assuré coordination et leadership de due-diligence de façon remarquable. Et lorsque j'ai été sollicitée pour représenter les investisseuses FBA au sein du comité stratégique de CORPORAMA, start-up qui a su développer un agrégateur de données consacrées à la e-réputation des entreprises, cela m'a confortée dans mes choix et implications en tant que business angel.
Je savais que mon expérience et mon parcours professionnels dans de grands groupes leaders mondiaux du voyage et du tourisme, seraient une valeur ajoutée dans un environnement tout autre où l'investissement et l'accompagnement de jeunes entreprises supposent de mettre à disposition non seulement des moyens financiers mais aussi des compétences (managériales, commerciales, de négociation et de communication) ainsi que son propre réseau relationnel.
Passionnée par les mutations des activités de services, grâce à internet et aux nouvelles technologies, je réalise que FBA de par sa vocation et ses valeurs correspond en tous points à mon souhait de participer à des aventures entrepreneuriales. J'ai déjà eu la chance de vivre l'aventure d'une start-up aux cotés d'un entrepreneur hors pair, j'ai envie d'encourager la création d'entreprise et tous ces porteurs et porteuses de projets talentueux qui ont besoin, eux aussi, de croiser sur leur route des « anges des affaires » pour les accompagner !

Toujours avec le sourire Martine nous a confié pour conclure : *j'ai toujours utilisé mon statut de femme (de couleur de surcroît!) comme un atout et jamais comme un handicap. Je fais partie de celles qui considèrent qu' il faut savoir prendre des risques si l'on ne veut pas avoir de* regrets et j'aime à citer Oscar Wilde repris par Frédéric Lopez récemment : *il faut viser la lune car même en cas d'échec on atterrit toujours dans les étoiles !*

Carte Postale « Projet » : IQUIETIS, n°1 du devis de Pompes Funèbres

IQUIETIS, société totalement indépendante a développé un site internet qui traite sans engagement et gratuitement pour les utilisateurs, toutes les demandes de devis d'obsèques et autres services funéraires. Pour répondre rapidement aux demandes des familles, IQUIETIS travaille en collaboration avec 3000 professionnels du secteur et sur l'ensemble du territoire français.

Plusieurs Femmes Business Angels ont investi dans cette jeune entreprise portée par un ancien informaticien qui souhaite par le biais d'internet faciliter l'organisation et les démarches liées aux obsèques.

« C'est un sujet qui nous concerne tous et pour lequel grâce au site Iquietis.com, des solutions rapides sont proposées avec la possibilité de comparer rapidement et facilement ».

Les ANGES sont partout

Elles y étaient

Réunions organisées par FBA :

05/01/11 : Comité de Sélection
11/01/11 : **Rencontre Mensuelle**
21/01/11 : Comité de Sélection
28/01/11 : Comité de Sélection
04/02/11 : Comité de Sélection
07/02/11 : **Rencontre Mensuelle**
11/02/11 : Comité de Sélection
04/03/11 : Comité de Sélection

Prochaines Réunions :

08/03/11 : **Rencontre Mensuelle**
18/03/11 : Comité de Sélection
04/04/11 : **Rencontre Mensuelle**
06/04/11 : Comité de Sélection
27/04/11 : Comité de Sélection
10/05/11 : **Rencontre Mensuelle**
24/05/11 : **Assemblée Générale**
07/06/11 : **Rencontre Mensuelle**
05/07/11 : **Rencontre Mensuelle**

L'année 2010 s'est terminée autour d'une actualité importante pour FBA et ses investisseuses. **L'université d'hiver de France Angels** fut un de ces temps forts. Les débats furent également nombreux autour de rencontres : par exemple, dans le cadre du **Forum Forces femmes**, du déjeuner avec le **club Féminin Pluriel,** du dîner **« Femmes 3000 » au Sénat,** ou de colloques comme celui organisé **à Boulogne** pour la **semaine des business angels**.
Depuis le début de l'année 2011, FBA a participé aussi à bons nombres, de manifestations, conférences et salons concernant l'entreprenariat. C'est en effet une des missions du réseau et, plus particulièrement, de sa présidente et de son équipe du conseil. C'est la raison pour laquelle « Elles y étaient ! »
Dans les locaux de **Neuilly LAB**, pour expliquer à des jeunes Entrepreneurs le rôle des Business Angels; au **Salon des Entrepreneurs** où, durant 2 jours, des contacts se sont noués et des rendez-vous pris; à la grande bibliothèque, au colloque du **groupe BPCE**; à la **mairie du 7ème avec le réseau EPWN** pour une présentation FBA; à la remise du **Prix du Manager de l'Année au CESE**; à l'Hôtel de Ville pour la rencontre investisseurs/entrepreneurs du **club INNOV-IT**; à Orly pour le salon **Techninnov et aussi au CFI partenaire majeur de FBA** pour la table ronde « Financer Sa Boite » .

FORMATION FBA : fin de la session d'automne 2010

La promotion SAPHIR, composée de 10 femmes FBA et 2 représentants du Centre Francilien de l'Innovation, s'est retrouvée pour fêter l'évènement avec Agnès Fourcade.

Isabelle Saffar, témoigne : *«Ayant rejoint FBA il y a quelques mois, séduite par le professionnalisme, le dynamisme et la convivialité ambiante, j ai, dans la foulée, suivi la session de formation organisée. Ce cursus a été riche en enseignements et a permis à l'ensemble des participants de mieux se connaître et de tisser des premiers liens amicaux au sein de notre promotion baptisée "Saphir". Dans cette optique, avec la volonté d'enrichir et de renforcer nos échanges, le 26 janvier dernier a lieu le premier dîner de promo chez Asian. La forte mobilisation des membres et l'ambiance chaleureuse laissent augurer de belles perspectives..."*

Femmes Business Angels remercie chaleureusement ses partenaires :

PHIEF illustrateur de messages – Souriez, c'est sérieux ! – site internet : www.phief.com
FranceAngels
République Française – Ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat, et des professions libérales
Innovation Éco-Génération – Centre Francilien de l'Innovation
île de France
Credit Suisse

Comité de rédaction

Directrice de la publication :
Agnès Fourcade
Ont participé à ce numéro : **Martine Lin, Isabelle Saffar, Bénédicte Wiart**
Illustration : PHIEF
Administration : Christine Gouni
coordinatrice@femmesbusinessangels.fr
www.femmesbusinessangels.org

Association Loi 1901 n°00159977
N° SIRET : 452 539 349 00012
Déclaration CNIL N° 104 8115
74 rue du Faubourg Saint-Antoine
75012 - PARIS
Tél : 01 82 09 38 56 / 06 77 60 76 61

L'activité de FBA intéresse votre entourage ?

N'hésitez pas à transmettre nos coordonnées ! Femmes Business Angels accueille avec plaisir nouvelles adhérentes, bénévoles et sponsors : coordinatrice@femmesbusinessangels.fr